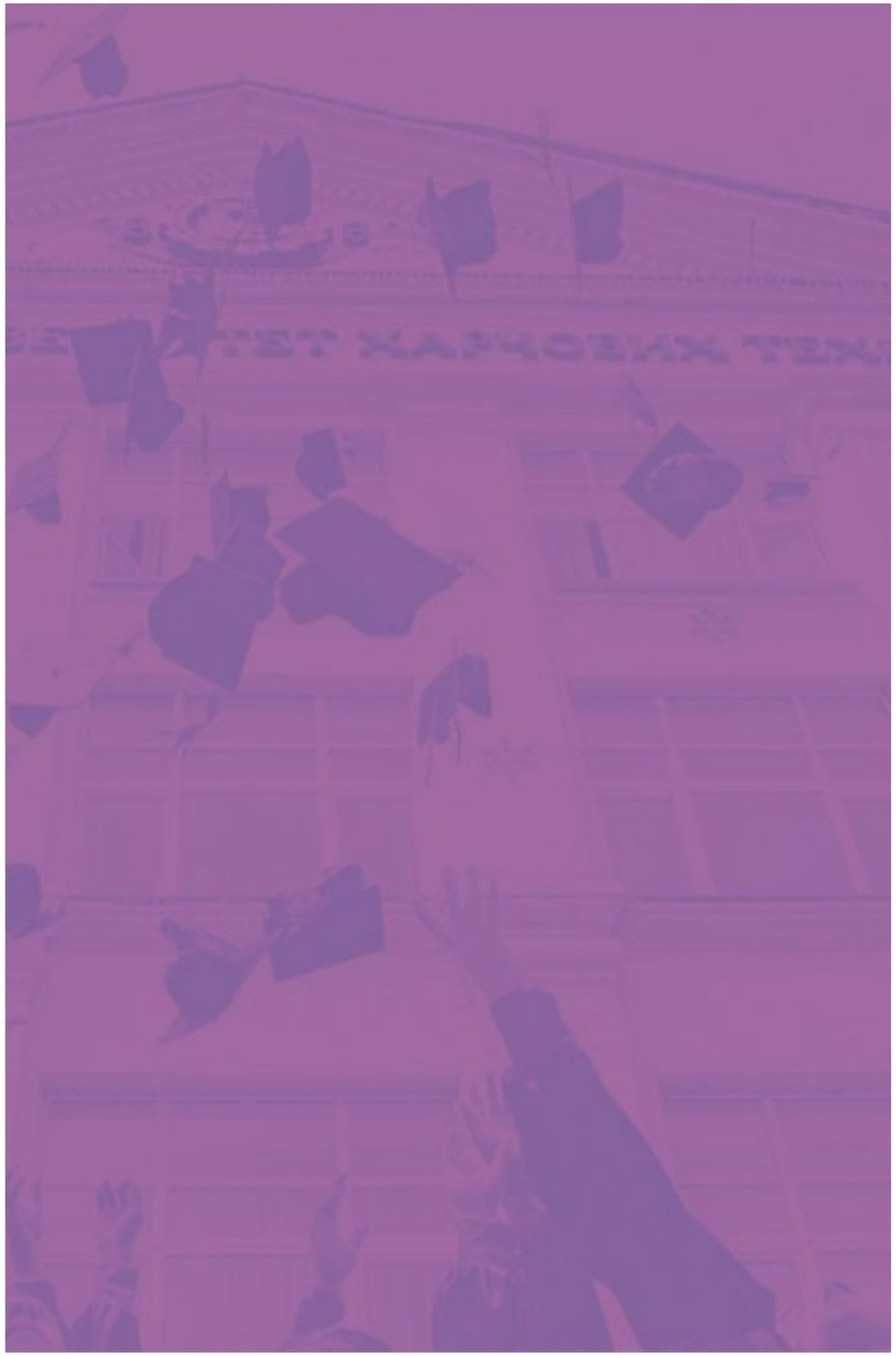

DOI

Open Digital Object Identifier

Sommaire

C'est quoi un DOI ?

Pourquoi un DOI ?

Comment l'obtenir ?

Fonctionnement

Mise à jour du DOI

Autres services

Combien ça coûte ?

Engagement mutuel

Liens utiles

C'est quoi un DOI ?

Le DOI est un identifiant international qui offre un accès pérenne aux ressources numériques (publications, données, revues, rapports, etc.) grâce à un lien unique et stable.

Il est constitué d'un triptyque : une chaîne alphanumérique unique et globale pour l'identification de la ressource sur le net (c'est le « nom » du DOI), liée à un fichier de métadonnées décrivant la ressource ainsi qu'à un emplacement numérique, tel qu'une URL, où toutes les informations sur la ressource sont accessibles.

Exemple de DOI : 10.13143/C6RX-9W77

Au niveau international, l'attribution d'un DOI pour les données de la recherche est gérée par l'organisme DataCite. Pour la France, l'agence d'attribution est l'Inist-CNRS.

Pourquoi un DOI ?

La pérennité

Grâce à un lien cliquable permanent géré par une importante infrastructure (Datacite), le système DOI fournit un accès pérenne et stable à la ressource.

Le DOI ne changera jamais même si la ressource est renommée ou déplacée (changement de serveur, d'entrepôt de données...).
Le DOI facilite ainsi l'identification, le référencement et la citation des données de la recherche.

Comment l'obtenir ?

1. Pour attribuer des DOI à des données de recherche, il faut posséder un **compte DataCite**.

2. La création de celui-ci nécessite d'établir au préalable **un contrat** entre l'organisme souhaitant obtenir des DOI et l'Inist-CNRS.

3. Un **préfixe** propre à l'organisme lui sera alors attribué.

4. L'organisme pourra ensuite générer des DOI en fonction des besoins de ses chercheurs.

5. Pour établir le contrat il faut contacter le service de l'Inist-CNRS en charge de l'attribution de DOI via le **portail OPIDoR**. Ce service procédera à l'ouverture d'un compte DataCite, et proposera un accompagnement dans la création de DOI.

https://opidor.fr/identifier/

Fonctionnement

Le préfixe est composé d'un nombre qui commence toujours par "10".
Le suffixe peut être généré automatiquement ou choisi. Il peut contenir jusqu'à 255 caractères parmi les suivants :

0-9 a-z A-Z – (dash) . (dot) _ (underscore) + (plus) : (colon) / (slash)

Le DOI ainsi créé est associé à un fichier de métadonnées et à une URL stable qui peut envoyer vers la ressource, ou vers une "landing page".

Il est conseillé de choisir un renvoi vers une landing page, qui est une page descriptive de la ressource. Celle-ci permet de renseigner des métadonnées supplémentaires, et explique le format de citation souhaité ainsi que les conditions d'accès à la ressource.

Mise à jour du DOI

Les métadonnées peuvent être mises à jour autant de fois que nécessaire. Pour cela, le producteur de données peut utiliser la plateforme Fabrica de DataCite.

Une fois créé, un DOI ne peut être supprimé.

Si les données ne sont plus disponibles, sont obsolètes ou ne sont plus pertinentes, il faut mettre le DOI "en veille" sur Fabrica, c'est-à-dire lui attribuer le statut "registred" afin qu'il ne soit plus indexé.

Autres services...

Automatisation

Pour la création en nombre de DOI, il y a 2 possibilités :

1. Utiliser l'API de DataCite (DataCite REST API), mais cela nécessite des compétences informatiques.

2. Utiliser l'application DOI DataCite créée par l'Inist-CNRS.

Moteur de recherche

DataCite propose le moteur de recherche Data Cite Search pour optimiser la découverte des données dotées d'un DOI.

Combien ça coûte ?

Pour pouvoir enregistrer des DOI, les organismes ou institutions de recherche doivent souscrire un **abonnement payant.**

Enseignement supérieur / Organisme public
180 € HT par an
pour un nombre illimité de DOI

Organisme privé
180 € HT par an
pour 500 DOI (tarif dégressif au-delà)

Engagement mutuel

L'organisme/centre de données, et DataCite prennent un certain nombre d'engagements.

- L'organisme/centre de données s'engage en termes de démarche : il doit veiller à la qualité des données et des métadonnées en conformité avec les exigences de son domaine, et faire les mises à jour de l'URL si besoin.

- DataCite s'engage à assurer la pérennité et à offrir des services de qualité grâce à ses infrastructures humaines et techniques.

Liens utiles

- Mail de contact du service en charge des DOI à l'Inist-CNRS
- Portail OPIDoR de l'Inist-CNRS : Création de DOI pour la France
- DataCite Search : Moteur de recherche
- DataCite REST API : Création en nombre de DOI
- DataCite DOI Fabrica : Gestion des métadonnées associées au DOI